

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 89 portant expulsion de militaire licencié par mesure disciplinaire.

n° 89

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale, ensemble les ordonnances du 3 juin et 4 septembre 1944

Vul'arrêté du 26 novembre 1939 prescrivant diverses mesures à l'égard des militaires, miliciens et ascaris licenciés par mesure disciplinaire

Vul'ordre général n° 7 portant licenciement par mesure disciplinaire du militaire de 2e classe Barkat Abdilaye, mie 2.922.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1^{er}. — Est expulsé du territoire de la Côte française des Somalis et dépendances : 2.922 : Barkat Abdilaye, 2e classe. Né à Bourama (Somaliland) vers 1926, race Somali, tribu Gadabourci, s/tribu Makador, fraction Djibrill Younis, s/fraction Rer Ahmed. Fils de Abdilaye Ouaberi et de Robo Galib, domiciliés à Bourama (Somaliland). Art. 2. — Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, communiqué et publié partout où besoin sera.

J. CHALVET.